



ESS & MOI

La pochette cadeau sociale et solidaire



ESS & MOI

1 - Objectifs du projet	1
Objectifs du projet	
Autres impacts attendus	
Objectifs quantitatifs pour cette année d'expérimentation	
2 - Qu'est-ce qu'ESS & MOI ?	2
Ce que l'on peut trouver comme offres dans la pochette cadeau	
Ce qu'il n'est pas possible de trouver dans la pochette cadeau	
Le prix de la pochette cadeau	
Où peut-on acheter les pochettes cadeaux ?	
Ce que font les acheteurs avec leur pochette cadeau	
Comment cela fonctionne-t-il pour les bénéficiaires ?	
3 - Modalités de mise en œuvre	4
Comment concrètement cela fonctionne-t-il ?	
Calendrier de mise en œuvre	
4 - Conditions de participation à ce projet	5
Les structures participantes doivent	
Les structures participantes peuvent	
5 – Charte d'engagements	6
Engagements de structures participantes	
Engagements de l'association réseau LCP	
6 - Sélection des structures participantes	7
Candidatures	
Le comité de sélection	
Critères de sélection	

ESS & MOI¹

Le réseau des Lieux Collectifs de Proximité regroupe 7 associations ancrées sur le territoire de Nantes métropole ; A l'abordage, l'Équipage, l'ilot famille, La Malle créative, RAPI, Regart's et Style'Alpaga sont membres de ce réseau.

Le réseau souhaite développer cette année un projet qui puise son inspiration dans ce qui constitue l'ADN des LCP à savoir **la solidarité, le développement du lien social, l'entrepreneuriat, la coopération et l'innovation.**

Ce projet est **une démarche expérimentale de valorisation des biens et services** produits par des acteurs de l'ESS dans un format type « Box cadeau ». Cette box s'appellera « **ESS & MOI, la pochette cadeau sociale et solidaire** ».

Ce projet, porté par le réseau LCP est ouvert à d'autres acteurs (nommés ci-après « participants » ou « structures participantes »). Plusieurs structures ont déjà rejoint le réseau LCP.

1 - Objectifs du projet

Objectifs du projet

- Offrir la possibilité de consommer autrement en offrant un cadeau « social et solidaire ».
- Promouvoir les valeurs et les savoir-faire des LCP et des acteurs de l'ESS.
- Élargir le réseau et les collaborations entre acteurs de l'ESS.
- Contribuer à la consolidation économique des structures participantes.

Autres impacts attendus

- Amélioration de la qualité des offres existantes.
- Conception de nouvelles offres de services.
- Développement des échanges et contribution au brassage et à la mixité.

Objectifs quantitatifs pour cette année d'expérimentation

- Réunir 25 participants.
- Proposer dans la pochette cadeau plus de 50 offres de biens et services.
- Proposer une pochette cadeau à un tarif abordable, accessible à partir de 30 euros.
- Être prêt pour proposer cette pochette cadeau à la vente dès le mois de novembre 2016.
- Vendre plus de 750 pochettes cadeaux.

¹ On prononce « essaie-moi »

2 - Qu'est-ce qu'ESS & MOI ?

ESS & MOI est un cadeau.

C'est une **élégante pochette en tissu** dans laquelle se trouve un **livret de présentation** qui recense les offres proposées par les structures participantes et **plusieurs bons d'échange** qui permettent d'accéder aux offres proposées.

Les bons d'échanges n'ont **pas de valeur faciale**.

Les services et les biens proposés dans la pochette ont **une valeur en bon d'échange** ; ils peuvent avoir une valeur comprise entre 1 et 5 bons d'échanges².

Ce que l'on peut trouver comme offres dans la pochette cadeau

ESS & MOI étant un cadeau, on y trouve **des services et des biens qui peuvent s'offrir en cadeau à des adultes (ou familles)**.

ESS & MOI est avant tout une pochette à orientation « services », les biens proposés y sont minoritaires.

À titre d'exemple, on peut y trouver :

- **Plaisirs gourmands** : restauration du monde, produits...
- **Bien – être** : massage du monde, esthétique, cosmétique...
- **Ateliers et formations** : couture, cuisine, dessin, informatique, cosmétique...
- **Loisirs** : Location de cycles, livres, sorties à thèmes, stage de théâtre...

Ce qu'il n'est pas possible de trouver dans la pochette cadeau

- **Une offre destinée aux enfants**
- **Un avoir** sur les prestations proposées par une structure.
- **Une adhésion**.

Le prix de la pochette cadeau

Le prix de base de la pochette est de 30 euros, elle comprend alors 3 bons d'échanges.

Les acheteurs peuvent acquérir autant de bons d'échange supplémentaires qu'ils le souhaitent sur la base de 10 euros par bon d'échange.

Il est conseillé d'acheter un minimum de 5 bons pour pouvoir choisir parmi toutes les offres proposées.

² La majorité des offres seront accessibles avec 1,2 ou 3 bons d'échanges.

Où peut-on acheter les pochettes cadeaux ?

Les pochettes sont en ventes chez tous les participants, mais aussi dans un stand dédié à l'Autre marché et sur internet³.

Ce que font les acheteurs avec leur pochette cadeau

Les acheteurs peuvent garder les pochettes pour eux, mais surtout les offrir !
Ceux et celles qui détiennent une pochette sont **les « bénéficiaires »**.

Comment cela fonctionne-t-il pour les bénéficiaires ?

Extrait du livret de présentation contenu dans la pochette

Fonctionnement

On vous a offert cette pochette cadeau avec des bons d'échanges, conservez-les précieusement. Les bons seront nécessaires pour pouvoir accéder aux offres et ils ne seront pas remplacés en cas de perte ou de vol.

Pour accéder aux offres proposées dans ce livret, c'est très simple :

1. Choisissez l'offre qui vous intéresse.
2. Réservez ou commandez en appelant directement la structure qui propose cette offre.
3. Réglez avec vos bons d'échanges.
4. Vivez votre expérience ESS.

Certaines offres sont accessibles avec un seul bon.

Tant qu'il vous reste des bons, vous pouvez continuer à en profiter dans la limite de leur durée de validité.

**ATTENTION : Date limite d'utilisation de vos bons
31/12/2017**

³ Sous réserve

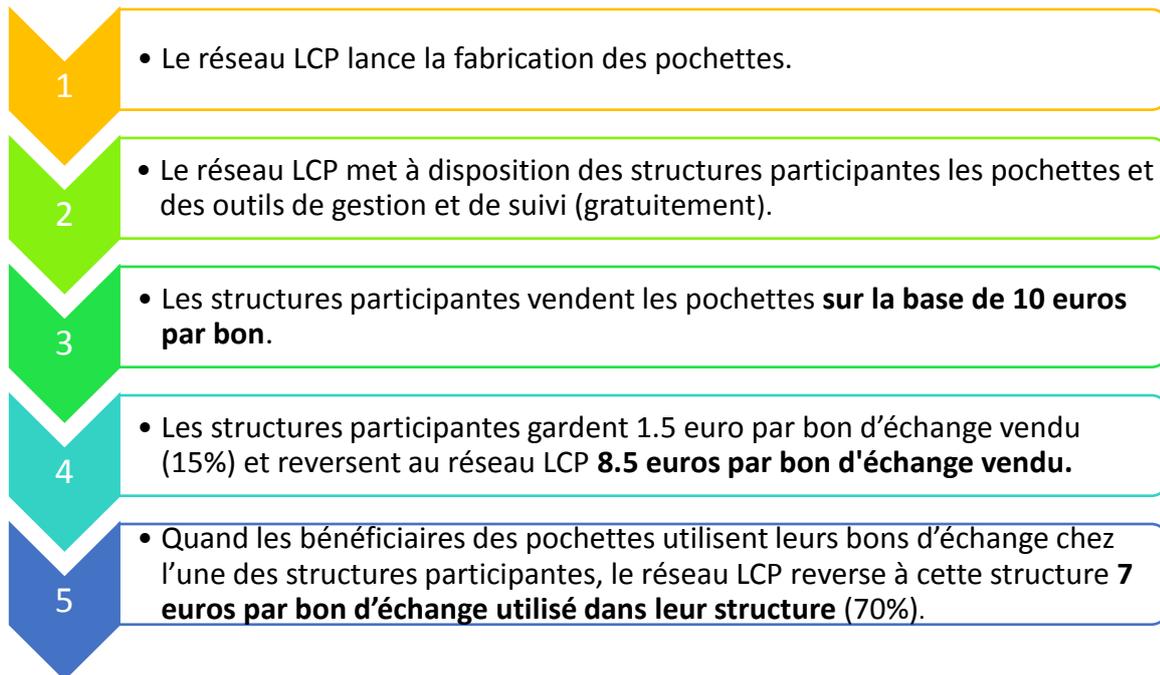
3 - Modalités de mise en œuvre

Comment concrètement cela fonctionne-t-il ?

Principe 1 : Le montant des ventes est réparti entre celui qui fait la prestation (70%), celui qui vend (15%) et le réseau LCP qui gère le projet et le système d'échanges (15%).

Principe 2 : Le réseau LCP gère les flux monétaires entre ceux qui vendent et ceux qui assurent les prestations.

5 étapes



Exemples :

- 1 - Un participant vend 100 bons d'échanges
 - Il a vendu (100*10 euros), soit 1000 euros.
 - Il conserve (100 * 1.5 euro), soit 150 euros.
 - Il devra reverser au réseau LCP (100 bons * 8.5 euros), soit 850 euros.
- 2 - Un participant reçoit 100 bons d'échanges en contrepartie des services qu'il a réalisés.
 - Il recevra du réseau LCP (100 *7 euros), soit 700 euros pour les services dispensés.
 - Le réseau LCP conservera (100*1.5 euro), soit 150 euros pour couvrir les frais de gestion et de fabrication.

Calendrier de mise en œuvre

23 mai 2016 : Lancement de l'appel à candidatures.

18 septembre 2016 : Date limite pour adresser les candidatures.

20 septembre 2016 : Sélection des participants.

6 octobre 2016 : Première réunion de coordination (16h30 – 18h30, le lieu sera communiqué ultérieurement).

Octobre à novembre 2016 : Conception et édition des pochettes.

24 novembre 2016 : Deuxième réunion de coordination et lancement officiel d'**ESS & MOI** dans le cadre du mois de l'ESS. (13h30 – 18h30, le lieu sera communiqué ultérieurement).

Décembre 2016 : Commercialisation par les participants dans le cadre de l'autre marché.

Année 2017 : Utilisation des pochettes par les bénéficiaires (date de validité 31/12/2017).

Évaluation et préparation de l'édition 2018 !

4 - Conditions de participation à ce projet

Les structures participantes doivent :

- Adhérer aux valeurs de l'ESS.
- Proposer des offres **clairement identifiables** par les bénéficiaires.
- Proposer des offres **accessibles en continu** et à minima de façon régulière.
- Proposer **au minimum** une offre accessible avec 1, 2 ou 3 bons d'échange.
- Proposer des offres accessibles avec 1 à 5 bons d'échanges.
- Proposer des offres **aux mêmes conditions** que celles pratiquées habituellement dans la structure (un bon d'échange **correspond à 10 euros** de bien ou service).
- Accepter les règlements en bon d'échange jusqu'au 31/12/2017.
- Candidater !

Et respecter les différents points de la charte d'engagements (voir point 5 ci-après).

Les structures participantes peuvent

- Proposer plusieurs offres.
- Vendre les pochettes cadeaux à leurs adhérents, leurs partenaires...
- En offrir à leurs salariés, leurs administrateurs...
- Vendre les pochettes cadeaux à des entreprises qui pourront les offrir à leurs salariés, clients...

5 – Charte d'engagements

Engagements de structures participantes

En lien avec les services proposés

- Concevoir les biens et réaliser les services dans le respect de la législation en lien avec les biens ou les services proposés.
- Assurer une bonne qualité de services et des prestations conformes au descriptif qui sera présenté dans le livret.

En lien avec la coordination du projet

Si vous candidatez, réservez ces 2 dates

- Participer à la réunion collective prévue le 6 octobre 2016 (16h30 – 18h30)
NB : c'est à l'issue de cette réunion que vous aurez à formaliser votre engagement.
- Participer à la réunion de coordination prévue le 24 novembre 2016 (13h30 – 16h30)

En lien avec la promotion des pochettes

- Participer activement à la promotion et à la vente des pochettes (nous comptons sur une moyenne de **20 pochettes vendues par participants** hors ventes Autre marché).
- Participer au temps de visibilité pour le lancement du produit dans le cadre du mois de l'ESS.

Si vous candidatez, réservez cette date

24 novembre 2016 (16h30 – 18h30)

- Participer à deux demi-journées d'animation du chalet **ESS & MOI** dans le cadre de l'Autre marché en décembre (environ 2 fois 5 heures de présence) et respecter le règlement propre à l'Autre marché.

En lien avec la gestion du projet :

- Fournir dans les délais impartis toutes les informations nécessaires à l'édition de la pochette.
- Respecter les règles de suivi et de gestion, et les délais impartis dans la transmission des documents (bordereau de commande, état des ventes...).
- **Partager les risques financiers liés au projet** ; une contribution d'un montant de 150 euros sera demandée à tous les participants. Ces contributions serviront à couvrir les frais de fabrication et seront remboursées si nous atteignons collectivement les objectifs.

Et adhérer à l'association Réseau LCP

(dans le collège 2 « partenaires associés » - montant de la cotisation : 20 euros).

Engagements de l'association réseau LCP

- Avoir à l'égard des LCP les mêmes exigences que celles que l'association a à l'égard de toutes les structures participantes.
- Gérer ce projet de manière totalement transparente : un bilan financier du projet sera produit au plus tard le 30/04/2018 et des états intermédiaires seront communiqués à tous les participants.
- Gérer ce projet de manière totalement désintéressée.
- À ouvrir le comité de pilotage du projet à des structures ayant participé à l'expérimentation, en cas de poursuite du projet au-delà de 2017.

6 - Sélection des structures participantes

Candidatures

Il faut remplir un dossier de candidature **au plus tard le 18 septembre 2016.**

Dans ce dossier, il est demandé quelques renseignements sur la structure, les raisons de la participation et la description des offres proposées.

Le formulaire de candidature, c'est [ici](#)

Pour toutes informations complémentaires, il est possible de nous contacter par mail,

Pour nous contacter par mail, c'est [ici](#)

Le comité de sélection

Le comité de sélection se réunira le 22 septembre et les réponses seront communiquées ensuite très rapidement aux candidats.

Le comité de sélection est composé :

- Des membres du réseau LCP.
- De partenaires associés à titre consultatif : Ecosolies et Fédération AR44.

Critères de sélection

Le comité sera attentif à :

- L'adhésion des candidats aux valeurs de l'ESS.
- La qualité des offres proposées.
- La nature et les tarifs des offres proposées.
- La cohérence de l'offre globale.

Le comité appréciera aussi votre participation pour aider :

- Au suivi des travaux pour la conception du livret et des bons d'échanges.
- À l'organisation d'une campagne de financement participatif.
- À la création d'un site internet dédié (site simple présentant le projet et les participants).

À noter :

Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas étudier les dossiers incomplets et se donne une limite en ce qui concerne le nombre de structures pouvant participer.

Le nombre de 25 participants au total a été retenu. À ce jour il ne reste que 10 places.

Vous êtes convaincu par l'intérêt de ce projet, candidatez au plus vite.

Vous avez des questions, contactez-nous.

lcp.nantesmetropole@gmail.com